13 h 45 | 15 h

CONCRÈTEMENT ÇA MARCHE COMMENT ?

Soins à domicile | Soins courants | 1ere ligne | Santé mentale

Conférenciers :
Dr Jean-Marc Hébert | Dre Sophie Chartier

FORMATION

médicale CONTINUE

Au terme de cette séance de formation, le participant :

- **Comparer les avantages et les inconvénients de changer de mode de rémunération**
- **Évaluer en fonction des exemples donnés les impacts sur sa pratique**
- **Appliquer le mode de rémunération approprié à sa situation**

AMCLSCQ

Présentation du Dr Jean-Marc Hébert

2019 01 25 Québec

Le mode de rémunération mixte (MM)

Passage à l'acte!?!, du moins en partie

Objectifs:

- Comparer les avantages et les inconvénients de changer de mode de rémunération
- Évaluer en fonction des exemples donnés les impacts sur sa pratique
- Appliquer le mode de rémunération approprié à sa pratique

AMCLSCQ

2019 01 25 Québec

Déclaration des conflits d'intérêts

Je suis rémunéré par l'AMCLSCQ pour cette présentation.

J'ai exercé à Honoraires fixes (HF) pendant l'équivalent de 35 ans jusqu'en décembre 2018.

J'ai opté pour la rémunération à HF mixte en octobre 2016.

Je suis maintenant rémunéré au mode mixte depuis janvier 2018.

ANNEXE XXIII, TOUT Y EST OU PRESQUE

- Les grandes lignes:

On peut passer du mode :

- Honoraires fixes (HF) ou Tarif Horaire (TH)

→ Vers le mode mixte (MM)

- Au moment de sa nomination, ou à tout autre moment ;
- Par secteur (installation, centre, service, département, services courants, maintien à domicile (MAD), toxico, GMF-U)

2019 01 25 Québec

Annexe XXIII

- Pour valider le changement

L'établissement doit faire parvenir un nouvel avis de service :

- Si on est actuellement à TH : formule 3547
- Si on est actuellement à HF : formule 1897
- Si on cesse les HF : formule 3547 et 1897

2019 01 25 Québec

ANNEXE XXIII

2019 01 25 Québec

- On peut revenir du MM vers le TH ou HF

- Une seule fois, au moment du renouvellement ou dans les 24 mois (d'exercice) suivant le choix vers le MM.
- (ne compte pas le temps NON en exercice: invalidité, maternité).

- Par exemple: 12 mois de maternité sur 36 mois = 24

Activités professionnelles rémunérées (MM)

2019 01 25 Québec

- Sur l'ensemble des activités médicales (clinique)
  - Soins directs : forfait horaire (FH) : (59.08$) + % acte
- Sur clinico administratif : suivis téléphoniques, rencontres avec les intervenants, etc.
  - Soins découlants : FH (59.08$)

Activités professionnelles rémunérées (MM)

2019 01 25 Québec

- Les activités médico-administratives TH (98.42$ = 100%)
  - en lien avec le département ou service ;
  - en lien avec réunion ou comités ;
  - faits en établissement (ou visio à distance) ;
  - et seulement « de jour » entre 8h jusqu'à 24h, le reste se facture à 100% de l'acte.

* Pour comparatif, Le tarif horaire hors mode mixte est à 98.42$

2019 01 25 Québec

- Médecin à MM
  - (Code 42088) FH MM 59.08$/h, première heure
  - (Code 42089) FH MM 14.77$ (15 minutes x 4) = 59.08$

    Auquel se rajoute % acte (FH MM+%)

    - 63.58% des services médicaux (les forfaits de responsabilité sont inclus dans le tarif (15169 et 15170))
    - 62.15% des services sur bases de temps (eg intervention clinique), s'ajoute forfait de responsabilité 15169 ou 15170 payable à 100 % (7.85$)

** Pour comparatif,*
Le tarif horaire hors mode mixte est à 98.42$

- 40% sur **médico-administratif** (FH + % = 98.42$/h)
  - Département ou service médical:
    (Code 42092) 24.62$(15 minutes) x 4 = 98.42$/h
  - Réunions ou comités du CMDP ou programmes ou autres comités:
    (Code 42093) 24.62$ (15 minutes) x 4 = 98.42$
- 0% sur **Clinico administratif**
  (suivi de patients sans rencontre)

2019 01 25 Québec

SI À HF ET MM

2019 01 25 Québec

- Rémunération horaire HF de base en tout temps
  - 0% sur médico-administratif,
    - Département ou service médical:
    - Réunions ou comités du CMDP ou programmes ou autres comités:
  - 0% sur clinico-administratif
- Auquel se rajoute % acte sur le clinique
  - 28.86% des services médicaux (forfait de responsabilité inclus dans le tarif (code 15169 et 151700)
  - 19.4% des services sur base de temps + 100% du forfait de responsabilité (code 15169 et 15170)
  - **Bonification garantie sur le temps clinique…**

EXEMPLES DE TARIFS

- Pondération si plus de 80 ans
- Pondération si plus de 500 patients inscrits
- Pondération si vulnérable (forfait responsabilité inclus)
  - *périodique seulement si vulnérable

	<80/<500	<80/>500	<80/<500	>80/>500
Code CLSC	15819	15820	15839	15840
Tarif 100%	69.50$	81.05$	81.05$	93.05$
Tarif HF 28,56%	20.06$	23.39$	23.39$	26.85$
Tarif MM 63.58%	44.19$	51.53$	51,53$	59.16$

2019 01 25 Québec

Exemple d'une journée Type (>500p)

2019 01 25 Québec

- Début 8h30 jusqu'à 12h, en rendez-vous, 7 patients : (un examen périodique(v), deux IC (v) (26m 32m), 4 suivis(nv)).
- De 12h à 12h30(0,5h) conférence téléphonique (SM).
- De 13h à 16h30, en rendez-vous, 8 patients dont, deux examens périodiques(v), deux IC(v) (27m, 34m), 4 suivis(nv) dont deux accès adaptés.
- De 16h30 à 18h30 (2 h) gestion de dossier et appels.

Si rémunération Tarif Horaire

2019 01 25 Québec

Si a TH simple

- Formulaire 1215 en ligne
- 98,42$/h (02030 x 9h + 02043 x 0,5 h)=934,99$ (et possible majoration si heure défavorable
- plus 4 x 15169 (7.85$) (lors des IC, re non inclus dans tarif).

Total: 966.39$

SI MODE MIXTE
(PAS DE FORMULAIRE 1215)

- Code 42088 première heure
- Code 42089 am 10 x 15 minutes (2,5h)
- Code 42089 pm 20 x 15 minutes (5h)
- Code 42088 première heure après 18h

2019 01 25 Québec

SI MODE MIXTE (PAS DE FORMULAIRE 1215)

- Code 42092 médico adm 2 x 15 min (de 12 à 12 h 30)
- Code 15820 ex périodique 3 x 51.53$ (63.58%)
- Code 08857 intervention clinique 4 x 29.66$ (62.15%) plus 4 x suppléments (code 15169)
- Code 15824 suivi NV 8 x 22.48$ (63,58%)

Total: FH: 462.80$ + % acte: 561.20

Total: 1024.02

2019 01 25 Québec

SI À HF ET MM

2019 01 25 Québec

- Sur la clinique: Bonification sur % acte ,
  - Code 15820 examen périodique 3 x 23.39$ (28.86%).
  - Code 08857 intervention clinique 4 x 9.22$ (19.40%).
  - Code 15824 suivis NV 8 x 10.20$ (28.86%).
  - Moins 3 forfaits de responsabilité qui ne peuvent être facturés sur examen périodique (inclus).

→ **Bonification de 165.10$ pour la journée**

- Sur les autres activités : TH 100%

Droit Acquis SRV et IVG

2019 01 25 Québec

- Possibilité de conserver l'acte à 100% dans le cadre des SRV et IVG.
- Doit être opté dès son adhésion au MM. Si opte pour MM au SRV ou IVG, pas de possibilité de retour vers le TH.
  - Avis de service à modifier par l'établissement
    - Médecin à HF sur formule 1897
    - Médecin à TH sur formule 3547
      - Il faut cocher droit acquis acte sur le formulaire

Majoration des heures défavorables TH MM

2019 01 25 Québec

- S'applique **sur l'ensemble de la rémunération HF**
  - 20.48 % de 18 h à 22 h.
  - 33.28 % de 18 h à 22 h le vendredi.
  - 33.28 % de 8 h à 24 h samedi, dimanche et jours fériées.
  - 42.24 % de 8 h à 24 h samedi, dimanche et jours fériées au SRV des cliniques réseaux.

MAJORATION HEURES DÉFAVORABLES MM

2019 01 25 Québec

- S'applique **sur le % d'acte seulement** et jamais sur le FH MM (59.06$)
  - 25.17% de 18 h à 22 h.
  - 40.89% de 18 h à 22 h le vendredi.
  - 40.89% de 8 h à 24 h samedi, dimanche et jours fériés.
  - 51.90% de 8 ha 24 h samedi, dimanche et jours fériés au SRV des cliniques réseaux.

Situations Particulières

2019 01 25 Québec

Le FH MM ne peut être facturé en même temps que:

- Services médico-administratifs CNESST
  - Payé à 100% du tarif de base
- Médecin exerçant en GMF
  - Code 072101 activités de fonctionnement GMF
  - Payé au TH 100% 98,42$
- Médecin responsable ou coresponsable
  - Un seul forfait par semaine facturable
    - Code 19017, en GMF
    - Code 19102, en clinique réseau
    - Code 19895, en GMF-R

Situations Particulières GMF-U

2019 01 25 Québec

- Activités de supervision des externes ou résidents: deux options
  1. Mode de l'acte FH+ % acte de ce qu'il fait lui-même et ceux faits par le résident.

  Et seulement une intervention clinique vue en supervision (heure de début et fin) avec résident par demi-journée.

SITUATIONS PARTICULIÈRES GMF-U

2019 01 25 Québec

2. FH + 62.15 % Intervention de supervision 24.62$/15min = 98.42$ (produit équivalent horaire de 120,29 $).
   - 42096 de 8 h à 12 h
   - 42097 de 12 h à 18 h
   - 42098 de 18 h à 24 h
   - Exclure le temps de supervision si on facture des actes soi-même.
   - Ne pas oublier d'inscrire au registre les patients vus.
   - 42099 (activité académique) : pas de patients vus.

Situations Particulières RM

2019 01 25 Québec

- Garde en disponibilité (8h à 24h)
  - Rémunéré selon l'entente générale, 100% acte.
  - Ou on peut opter si >60 minutes pour RM et % acte.

    * Dans certains établissements (surtout CHSP)
- Garde sur place (voir article 2,15)
- Garde sur place obligatoire (voir article 2,16)
  - De 18 h à 8 h en semaine et de 0 h à 24 h férié, samedi, dimanche, rémunération à TH obligatoire .

CONSTATS HF VERS HF MM

2019 01 25 Québec

Pour tous les médecins en mode **Honoraires fixes:**

- L'adhésion au mode mixte à HF garantit une hausse substantielle de la rémunération sans aucun risque.
- Les feuilles de temps restent les mêmes (en ligne).

IMPLICATIONS

Pour : Pas besoin de remplir le registre si l'acte clinique fait l'objet d'une facturation.

Contre : Facturation des services médicaux (inclus le forfait de responsabilité) et des interventions cliniques sur une base de temps.

CONSTATS TH VERS MM

- Majoration potentiellement importante pour les médecins à haut débit (kif à 1.9 p à l'heure)
- Sentiment de ne pas être adéquatement rémunéré pour les tâches clinico administratives
- Incitatifs à changer sa pratique pour faire revenir les patients pour des suivis plutôt que de régler des cas par téléphone.

2019 01 25 Québec

CONSTATS TH VERS MM

- Incite à être stratégique dans la facturation: noter heure de début et fin d'intervention clinique, et faire autre type d'examen après.
- Oblige à avoir une agence de facturation

2019 01 25 Québec

CONCLUSIONS,* SOUS TOUTE RÉSERVE

2019 01 25 Québec

- Si vous souhaitez être payé davantage pour le même travail, le mode mixte (MM)vous permet potentiellement d'optimiser vos revenus.
- Toutefois ce n'est pas un gage que vous serez nécessairement plus satisfait de votre travail
- Vous pourriez vous mettre plus de pression à être pertinent (régler un seul problème) ou performant (pas de pauses)

*CONCLUSIONS,** SOUS TOUTE RÉSERVE

2019 01 25 Québec

- Vous pourriez être tenté de faire revenir le patient plutôt que de régler le cas par téléphone
- Vous allez améliorer votre accessibilité en effectuant plus de suivi. (assiduité…)
- Si le mode mixte respectait les valeurs des médecins en exercice en CLSC, il y aurait peut-être plus d'adhérents.